

BAREMES 2018 – F.J.P.W.B.

1. Cautionnements des cercles

Nationale 1	:	1.000,00 €
Nationale 2	:	650,00 €
Ligue	:	400,00 €
Promotion	:	250,00 €
Régionale 1, 2 et 3	:	125,00 €
One Wall	:	125,00 €
Jeunes, vétérans et dames	:	62,00 €

2. Taxe fédérale sur les entrées

Une taxe fédérale forfaitaire sur les entrées est due suivant le barème ci-dessous :

Nationale 1	450,00 €
Nationale 2	250,00 €
Ligue	200,00 €
Promotion	70,00 €
Régionale 1, 2 et 3	25,00 €

Cette taxe est applicable uniquement dans la division la plus élevée dans laquelle le cercle aligne une équipe.

Tournois et grands prix avec au moins une équipe de N1 ou N2 (par journée) 50,00 €

3. Répartition des taxes fédérales sur les entrées

- Taxe fédérale sur les entrées

Coupole	30% pour les nationales 1 et 2 ainsi que tournois et grands prix
Région	70% pour les nationales 1 et 2 ainsi que tournois et grands prix

Aile Sud :	30% pour les séries de ligue 3, promotion et régionales 1, 2 et 3
Région :	70% pour les séries de ligue 3, promotion et régionales 1, 2 et 3

4. Prix d'entrée aux ballodromes

Les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 16 ans bénéficient de l'entrée gratuite.

A. Adultes

Nationale 1	:	7,00 €
Nationale 2	:	6,00 €
Ligue	:	5,00 €
Promotion	:	4,00 €
Régionale 1, 2 et 3	:	3,00 €

B. Jeunes

- Rencontres internationales : 4,00 €

- « Journées Nationales » reconnues par la Fédération, finales des Coupes de Belgique et Super Coupe

- journée complète : 4,00 €
- uniquement l'avant ou l'après-midi : 3,00 €

- Autres organisations (*)

Cadets : 2,00 €

Minimes, pupilles et prépupilles : 2,00 €

Organisations qui sont étalées sur une journée entière

- journée complète : 3,00 €
- uniquement l'avant ou l'après-midi : 2,00 €

(*) L'entrée est gratuite pour les rencontres amicales auxquelles ne participent que 2 équipes.

Pour le tour final des championnats de Wallonie, ces prix pourront être majorés de 1 € en catégories « régionale » et « jeunes » (au choix du cercle organisateur).

Les cercles ont la faculté de diminuer les prix d'entrée susvisés après le premier repos prévu réglementairement ou après la deuxième lutte pour les organisations avec plus de 2 équipes, d'un montant de 1,50 € en nationale 1, 2 et ligue 3 et de 1,00 € dans la catégorie « régionale » et pour les cadets. Pour les minimes, pupilles et prépupilles, cette réduction s'élève à 0,50 €.

Réservation de places assises : 1,00 €

Dans ce cas, les places assises doivent être numérotées et rester disponibles pendant toute la lutte.

Pour les rencontres entre équipes appartenant à des divisions différentes, le prix d'entrée de la division la plus élevée sera appliqué.

5. Frais de déplacement

- individuellement : 0,3460 € le km

6. Cotisation à payer par les cercles

Nationale 1 : 2 130,00 €

Nationale 2 : 1 065,00 €

Ligue : 535,00 €

Promotion : 180,00 €

Régionale 1, 2 et 3 : 80,00 €

Vétérans : 75,00 €

One Wall : 75,00 €

Répartition des cotisations payées par les cercles

Nationale 1 et 2 :

Coupole 50% de la cotisation

Aile 180,00 € par équipe de nationale 1 et 120 € par équipe de nationale 2

Région : solde

Autres divisions :

Aile Sud : 3/10 de la cotisation

Région : 7/10 de la cotisation

Une cotisation doit être payée pour chaque équipe adulte alignée par le cercle.

Un cercle alignant uniquement des équipes de la catégorie « jeunes », n'est pas soumis à cette cotisation. Il en est de même pour tout NOUVEAU cercle pendant les deux premières années d'affiliation.

7. Cotisation à payer pour les joueurs et membres de comité (par personne) :

2,50 €

Cette cotisation doit être appliquée par personne et par saison. Cela signifie que, même dans le cas d'une seconde affiliation ayant trait à la même saison, le premier paiement couvre la saison entière et qu'il n'y a aucune possibilité de récupération.

8. Cercles non patronnants

Ils paient une cotisation de 50,00 € par journée

9. Brochures-calendrier à l'usage des cercles

10,00 € par équipe de ligue 3 pour trois brochures.

10. Taxes administratives

Sur les changements apportés au calendrier

Pour chaque modification (date, heure de début, équipes engagées, annulation) ayant trait à une organisation avec la participation d'une équipe inscrite en ligue 3, une taxe administrative de 25,00 € sera portée en compte. Les régions ont la faculté d'appliquer une même taxe pour les organisations qui relèvent de leur compétence, sans cependant pouvoir dépasser le montant de 25,00 €.

11. Montant à payer respectivement en cas de forfait déclaré et non déclaré

Nationale 1	:	800,00 €	et	1 200,00 €
Nationale 2	:	600,00 €	et	800,00 €
Ligue	:	300,00 €	et	400,00 €
Promotion	:	200,00 €	et	300,00 €
Régionale 1	:	150,00 €	et	200,00 €
Régionale 2	:	125,00 €	et	150,00 €
Régionale 3	:	125,00 €	et	150,00 €
Cadets, vétérans et dames	:	50,00 €	et	75,00 €
Minimes, pupilles et pré-pupilles	:	25,00 €	et	40,00 €

12. Débours aux cercles pour les luttes amicales, les grands prix et les tournois

Nationale 1

- Luttes amicales et éliminatoires des grands prix et des tournois

2 équipes : 185,00 € – 150,00 €
3 ou 4 équipes : 185,00 € – 150,00 € – 125,00 €

Finale des tournois et Grand-place de Bruxelles : 745,00 € – 495,00 € – 250,00 €

- Finale des grands prix : 250,00 € – 200,00 € – 150,00 €

- Super Coupe : 745,00 € – 495,00 € – 250,00 €

Nationale 2

- Luttes amicales et éliminatoires des grands prix

2 équipes : 150,00 € – 125,00 €
3 ou 4 équipes : 150,00 € – 125,00 € – 100,00 €

- Finale des grands prix : 185,00 € – 150,00 € – 125,00 €

Ligue

- Luttes amicales et éliminatoires de grands prix

2 équipes : 125,00 € – 100,00 €
3 ou 4 équipes : 125,00 € – 100,00 € – 75,00 €

- Finale des grands prix : 150,00 € – 125,00 € – 100,00 €

Promotion

- Luttes amicales et éliminatoires des grands prix

2 équipes : 100,00 € – 75,00 €
3 ou 4 équipes : 100,00 € – 75,00 € – 65,00 €

- Finale des grands prix : 125,00 € – 100,00 € – 75,00 €

- Coupe de Wallonie : 185,00 € – 150,00 € – 115,00 €

Régionale 1, 2 et 3

2 équipes : 75,00 € – 60,00 €
3 ou 4 équipes : 75,00 € – 60,00 € – 40,00 €

Equipes de jeunes

- « Journées Nationales » reconnues par la Fédération, pupilles-day, finales des Coupes de Belgique et Super Coupe

Cadets

1 ^{er} prix	:	125,00 €
2 ^e prix	:	105,00 €
3 ^e prix	:	90,00 €
4 ^e prix au 6 ^e prix	:	70,00 €

Minimes

1 ^{er} prix	:	105,00 €
2 ^e prix	:	90,00 €
3 ^e prix	:	70,00 €
4 ^e prix au 6 ^e prix	:	55,00 €

Pupilles (en nature) uniquement pour les « Journées Nationales » reconnues par la Fédération

1 ^{er} prix	:	90,00 €
2 ^e prix	:	70,00 €
3 ^e prix	:	55,00 €
4 ^e prix au 6 ^e prix	:	35,00 €

Pour les journées nationales et finales des Coupes de Belgique, la N.K. – F.N.J.P. octroie un subside à l'organisateur de 500,00 €.

- Pour les autres organisations (débours indicatifs et facultatifs)

Cadets

1 ^{er} prix	:	75,00 €
2 ^e prix	:	60,00 €
A partir du 3 ^e prix	:	40,00 €

Minimes

1 ^{er} prix	:	60,00 €
2 ^e prix	:	45,00 €
A partir du 3 ^e prix	:	30,00 €

REMARQUE GENERALE CONCERNANT LES DEBOURS AUX CERCLES

Lors des journées avec la participation d'équipes inscrites dans des divisions différentes, les débours à appliquer sont ceux de l'équipe évoluant dans la division la plus élevée. En adultes, une « sélection » est dans ce cas à assimiler à la division correspondant à celle du joueur affilié dans la division la plus élevée.

13. Débours aux cercles pour les luttes de la Coupe de Belgique en adultes

Voir barème de la coupole

14. Barèmes pour les arbitres

- Cautionnements

Classe 1	:	100,00 €
Classe 2	:	45,00 €

- Débours

Adultes

- Rencontres auxquelles participent une ou plusieurs équipes de nationale 1	100,00 €
- Rencontres auxquelles participent une ou plusieurs équipes de nationale 2	80,00 €
- Rencontres auxquelles participent une ou plusieurs équipes de ligue 3 et rencontres du championnat de Belgique dans les autres divisions (par arbitre)	70,00 €
- Promotion	: 50,00 €
- Régionale 1, 2 ou 3	: 40,00 €
- participation de trois équipes et plus :	majoration de 10,00 €

Equipes de jeunes

1. Championnats de Belgique, « Journées Nationales » reconnues par la Fédération, Super Coupe et rencontres internationales

- participation de deux équipes	:50,00 €
- participation de trois équipes et plus	:75,00 €

2. Coupes de Belgique

Eliminatoires	:40,00 €
Journées finales	:75,00 €

3. Autres organisations

Cadets, minimes, pupilles et prépupilles	:40,00 €
--	----------

Remarques

- Pour les organisations qui sont étalées sur une journée entière, deux arbitres seront désignés, avec débours complet à chaque arbitre.
- Les frais de déplacement et les frais d'expédition des rapports sont compris dans ces tarifs.
- Si un arbitre est appelé à diriger deux rencontres pendant une même journée et si ces rencontres ne font pas partie d'une même organisation, il a droit au débours normal pour chaque lutte séparément.
- Pour les organisations regroupant des équipes inscrites dans des divisions différentes, les débours sont fonction de l'équipe évoluant dans la division la plus élevée. En adultes, une « sélection » est à assimiler à une équipe inscrite en régionale 1, 2 ou 3.

15. Contrôle des gants

Contrôles individuels sur rendez-vous à partir du 1 ^{er} mai ou contrôle à partir du 3 ^{ème} gant présenté par joueur (par gant) ou contrôle suite à un changement de propriétaire :	10,00 €
--	---------

16. Revue

Abonnement 2018 via e-mail	:	Gratuit
Abonnement 2018 formule papier	:	40,00 €

17. Mutualisation

La cotisation est perçue pour chaque équipe adulte inscrite dans un championnat.

Montants à payer :

Nationale 1 :	1 600,00 €
Nationale 2 :	950,00 €
Ligue :	550,00 €
Promotion :	250,00 €
Régionale 1 :	100,00 €
Régionale 2 :	80,00 €
Régionale 3 :	60,00 €

600,00 € par équipe de jeunes ayant terminé le championnat 2017 seront déduits de la première facture de la saison 2018.

18. Cercles qui refusent de monter ou de se maintenir

Ligue :	de 600,00 € à 800,00 €
Promotion :	de 400,00 € à 600,00 €
Régionale 1 :	de 300,00 € à 400,00 €
Régionale 2 :	de 250,00 € à 300,00 €
Régionale 3 :	de 250,00 € à 300,00 €